

CORRESPONDANCES · 31/01/1997

LR Collorafi → McDonald's

TYPE	DATE	PARTIES
Correspondance	31/01/1997	De Bernard Collorafi

FICHE DE SYNTHÈSE

Lettre Collorafi à McDonald's France · 31 janvier 1997

Aperçu : lettre recommandée avec accusé de réception adressée par Bernard Collorafi à Denis Hennequin, président-directeur général de McDonald's France, faisant suite à un entretien du 22 janvier avec Isabelle Kuster.

L'essentiel

Bernard Collorafi prend acte de l'attribution du restaurant d'Antibes Ouest et remercie de cette confiance. Il maintient cependant sa demande d'attribution du restaurant de Vallauris, accordé à Patrick Gilarski, qu'il estime discriminatoire : selon lui, Vallauris relève de sa zone de chalandise et non de celle de Gilarski, installé à Cannes. Il avance des arguments géographiques (barrière des collines de la Californie, distances de 5,8 km d'Antibes Nord et 8,8 km de Cannes) et économiques, estimant l'impact à au moins 20 % de son activité, la population de Vallauris faisant ses courses au Carrefour d'Antibes. Il rappelle qu'Isabelle Kuster aurait confirmé, en contrepartie, une révision à la baisse des conditions de loyers de ses restaurants afin d'assurer la rentabilité prévue lors des projections d'ouverture. Il annonce sa vigilance et attend une réponse précise.

Portée

Cette correspondance documente, en amont du contentieux, le désaccord sur les attributions de restaurants et l'engagement invoqué d'une révision des loyers, éléments repris ultérieurement dans le litige.

Fiche établie automatiquement à partir de la transcription du document.

Source : bernardcollorafi.org/pièces/lr_collorafi_mcd_31_01_1997/ — Dossier documentaire du procès Bernard Collorafi c/ McDonald's France (Antibes, 1987–2002). Le scan original fait foi.